Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Avis relatif à divers indices et index: frais divers, transports routiers, végétaux et graines, espaces verts, ingénierie, produits de marquage routier, bâtiment, travaux publics

NOR: DEVD1326536V

En application de l'avis du 26 mai 1974 portant création d'index nationaux pour la révision des prix des marchés de bâtiment, des circulaires nº 74-101 du 18 juin 1974 et nº 99-09 du 4 février 1999, les indices et index : frais divers, transports routiers, végétaux et graines, espaces verts, ingénierie, produits de marquage routier, bâtiment et travaux publics s'établissent pour le mois de juillet 2013 aux valeurs indiquées dans les tableaux ci-dessous. Ces indices et index sont utilisés pour les actualisations et révisions des prix des marchés de construction.

Les valeurs mensuelles de ces indices et index sont applicables à la date de publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française.

Indice frais divers

(Base 100 en janvier 1993)

DATE	VALEUR
Juillet 2013	112,5

Indice transports routiers « TR »

Cf. circulaire du ministère de l'économie des finances et de l'industrie du 5 octobre 1987, *JO* du 24 octobre 1987 et décret nº 88-638 du 6 mai 1988 abrogeant la tarification routière obligatoire (TRO), à compter du 1^{er} janvier 1988.

(Base 100 en janvier 1988)

DATE	VALEUR
Juillet 2013	188,9

Indice fournitures de végétaux « FV »
Travaux d'espaces verts, d'aires de sports et de loisirs

(Base 100 en septembre 2007)

DATE	VALEUR
De septembre 2012 à août 2013	104,1

Indice fournitures de graines « FG » Travaux d'espaces verts, d'aires de sports et de loisirs

(Base 100 en janvier 1980)

Cf. circulaire nº 81-46 du 11 mai 1981

DATE	VALEUR
Juillet 2013	127,3

Index espaces verts (EV)

Application de la circulaire du 29 février 2008 (NOR : *DEVK0807576C*) relative à la création des index EV

(Base 100 en janvier 2008)

DÉFINITION	CODE	VALEUR juillet 2013
Travaux de végétalisation	EV1	117,8
Application de produits phytosanitaires	EV2	109,3
Travaux de création d'espaces verts	EV3	113,3
Travaux d'entretien d'espaces verts	EV4	115,7

Index ingénierie

(Base 100 en janvier 1973)

Par communiqué publié au *BOCCRF* du 15 juin 2004, il a été annoncé la fin du calcul et de la publication des cinq indices « produits et services divers » (PSD). Des combinaisons adéquates d'indices INSEE remplacent chaque PSD.

L'index Ingénierie est calculé suivant les indices et pondérations suivants :

- l'ICHT M pour une part de 70 %
- le Psd D (30 % de l'index Ingénierie) est remplacé par :
 - l'indice ICC pour une part de 3 %;
 - l'indice TCH pour une part de 14,1 %;
 - l'indice EBIQ pour une part de 12,9 %.

DATE	VALEUR
Juillet 2013	844,7

Index produits de marquage routier (PMR)

Application de la circulaire nº 99-09 du 4 février 1999 relative au remplacement de l'indice PM « produits de marquage » par l'index PMR « produits de marquage routier ».

(Base 100 en novembre 1998)

DATE	VALEUR
Juillet 2013	171,8

Index bâtiment (1)

Valeurs des index bâtiment nationaux pour le mois de juillet 2013.

(Base 100: janvier 1974)

DÉFINITION	CODE	VALEUR
Tous corps d'état	BT01	880,6
Terrassements	BT02	830,7
Maçonnerie-blocs et briques (6)	BT03	849,2
Ossature, ouvrages en béton armé	BT06	804,4
Ossature et charpentes métalliques	BT07	672,2
Plâtrerie (cloisons et enduits)	BT08	894,7
Carrelage et revêtement céramique	BT09	772,8
Revêtements en plastique	BT10	1 107,9
Revêtements en textiles (fibres artificielles ou synthétiques) (2)	BT11	938,3
Revêtements en moquette (fibres naturelles) (2)	BT12	774,7
Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	BT14	842,0
Charpente bois en résineux (7)	BT16a	120,2
Charpente bois en chêne (7)	BT17a	116,6
Menuiserie bois et sa quincaillerie intérieure y compris cloisons et parquets (7)	BT18a	116,4
Menuiserie bois et sa quincaillerie extérieure et escaliers bois tropicaux (7)	BT19a	115,0
Menuiserie bois et sa quincaillerie extérieure et escaliers chêne (7)	BT20a	114,4
Fermeture de baies en plastique (3)	BT26	630,9
Fermeture de baies en aluminium	BT27	683,9
Fermeture de baies en métal ferreux	BT28	793,9
Couverture et accessoires ardoises de schiste	BT30	1 013,0
Couverture et accessoires tuiles en terre cuite	BT32	710,7
Couverture et accessoires tuiles en béton	BT33	815,0

DÉFINITION	CODE	VALEUR
Couverture et accessoires zinc et métal (sauf cuivre) (4)	BT34	704,2
Couverture et accessoires bardeaux d'asphalte	BT35	724,6
Plomberie sanitaire (y compris appareils)	BT38	1 246,9
Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	BT40	1 019,7
Ventilation et conditionnement d'air	BT41	722,9
Menuiserie en acier et serrurerie	BT42	709,8
Menuiserie en alliage d'aluminium	BT43	724,3
Vitrerie-miroiterie (5)	BT45	925,1
Peinture, tenture	BT46	882,2
Electricité	BT47	1 163,4
Ascenseurs	BT48	1 009,6
Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement étanchéité	BT49	176,3
Rénovation-entretien tous corps d'état	BT50	183,6
Menuiseries PVC	BT51	162,1
Imperméabilité de façades	BT52	165,2
Etanchéité asphalte-multicouche	BT53	166,5

Valeur de l'indice salaire national (base 100 : octobre 1979) du mois de juin 2013 (498,7) utilisée pour le calcul des index BT du mois de juillet 2013.

juillet 2013.

(1) Utilisation des index bâtiment (voir circulaire nº 78-118 du 5 septembre 1978).

(2) Note concernant les index BT11 et BT12 (voir circulaire nº 77-161 du 14 novembre 1977).

(3) L'index BT26 est également applicable aux fenêtres en plastique.

(4) Compte tenu de sa structure, l'index BT34 doit être utilisé exclusivement pour les révisions de travaux de couverture de zinc. L'index BT52 sera utilisé pour la révision des marchés relatifs à l'imperméabilité de façades, l'index BT53 résulte de la fusion des index BT36 et BT37 (voir circulaire nº 98-54 du 20 mai 1998).

(5) L'index BT44 (vitrerie) est fusionné avec l'index BT45 (miroiterie), il en résulte un index unique appelé « BT45 vitrerie-miroiterie » publié à partir des index BT de février 2003 (voir circulaire nº 2003-37 du 27 mai 2003).

(6) L'index BT03 (maçonnerie et canalisation en béton) est fusionné avec l'index BT04 (maçonnerie et canalisation en briques), il en résulte un index unique appelé « BT03 Maçonnerie-blocs et briques » publié à partir des index BT de juillet 2003 (voir circulaire nº 2003-67 du 27 octobre 2003). L'index BT04 est supprimé.

(7) Les index BT16a, BT17a, BT18a, BT19a et BT20a remplacent les index BT13, BT15, BT16, BT17, BT18, BT19, BT20, BT21, BT22, BT23, BT24 et BT25.

Index travaux publics

Valeurs des index travaux publics nationaux pour le mois de juillet 2013.

(Base 100: janvier 1975)

DÉFINITION	CODE	VALEUR
Index général tous travaux	TP01	702,2
Ouvrages d'art en site terrestre, fluvial ou maritime et fondations spéciales	TP02	702,2

CODE	VALEUR
TP03	708,9
TP04	656,0
TP05a	137,1
TP05b	135,0
TP06	628,9
TP07b	112,3
TP08	762,4
TP08 bis	732,7
TP09	942,9
TP09 bis	733,6
TP09 ter	188,6
TP10a	135,6
TP10 bis	752,2
TP11	143,2
TP12	592,7
TP13	552,7
TP14	140,8
	TP04 TP05a TP05b TP06 TP07b TP08 TP08 TP08 TP09 bis TP09 ter TP10a TP10 bis TP11 TP12 TP13

⁽¹⁾ L'index TP05 a été décomposé en deux index (TP05a « les travaux traditionnels », TP05b « les travaux au tunnelier »).

Les valeurs des indices et index BTP contenues dans le présent avis ainsi que leurs historiques complets sont consultables sur le site du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à partir des liens indiqués ci-dessous :

Téléchargements de tous les indices et index BTP à partir de la page principale :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Index-BTP-.html

Téléchargements des index BT:

http://www.developpement-durable.gouv.fr/Telechargement-des-index-BT.html

Téléchargements des index TP:

http://www.developpement-durable.gouv.fr/Telechargement-des-index-TP.html

Téléchargements des autres indices et index :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/Telechargement-des-indices-et.html

Les valeurs des indices et index BTP contenues dans le présent avis ainsi que leurs historiques complets sont consultables sur le site du ministère de l'égalité des territoires et du logement à partir des liens indiqués ci-dessous :

Téléchargements de tous les indices et index BTP à partir de la page principale :

http://www.territoires.gouv.fr/spip.php?rubrique718

⁽²⁾ L'index TP10a remplace les index TP10-1, TP10-3, TP10-4 et TP10-5.

⁽³⁾ L'index TP11 remplace les index TP11-1, TP11-2, TP11-4 et TP11-5.

Téléchargements des index BT:

http://www.territoires.gouv.fr/spip.php?article3421

Téléchargements des index TP:

http://www.territoires.gouv.fr/spip.php?article3427

Téléchargements des autres indices et index :

http://www.territoires.gouv.fr/spip.php?article3430

Pour toute information:

cellule-index btp.idddae3.idddae.seei.cgdd@developpement-durable.gouv.fr